Vis ta Ville

Le magazine des Divionnais

#46 : DÉCEMBRE 2026



OCTOBRE ROSE

LE PINK TRAIL, UNE COURSE TRÈS SOLIDAIRE

(en page 7)

ZOOM

LA CULTURE POUR TOUS
CONSTRUIRE LE CITOYEN DE DEMAIN

PAGE 8





URBANISME

QUELLE AUTORISATION POUR VOS TRAVAUX

PAGE 12

Divion

INSTANTS CHOISIS



Festival tiot loupiot. La pluie était une fête avec « Flaque, pourvu qu'il pleuve ! », les enfants ont regardé, écouté et ressenti la pluie avec un regard nouveau. Le spectacle s'est peu à peu transformé en véritable discothèque pour tout-petits ! 60 enfants-parents (2 représentations publiques) et 166 écoliers de grande-section et CP (4 séances scolaires) ont goutté à ce moment mouillé de surprises.



Une nuit du ska généreuse. Le **festival Nomad** organisé par ***Yassa et Cie*** avait invité, le samedi 10 octobre, deux groupes de la région pour la nuit du ska. Une ambiance festive qui a fait autant danser que taper des mains ! Les spectateurs ont été généreux et solidaires en faisant de nombreux dons au profit des Restos du Cœur de Divion (voir page 9 /Zoom culture).



Fêtons le houblon. Cette année, la fête s'est installée au quartier du Transvaal : repas et animations à la salle Mandela, jeux flamands, quizz et casino sur la bière, avec la participation du comité des fêtes et la micro-brasserie « Bière qui roule », qui a brassé en direct le houblon récolté par les adoptants de pieds de houblon en 2025 et 2026.



Une collecte sanguine. En fonction de l'actualité, l'amicale des Donneurs de sang adapte ses collectes. L'ambiance de celle du mercredi 28 octobre était aux couleurs d'Halloween. La collation a été améliorée par une soupe à la citrouille concoctée par le club ados de l'Espace jeunes. 71 donneurs dont 6 nouveaux sont venus à ce moment convivial et familial. **Prochaine collecte, mercredi 23 décembre, 9h à 13h30, salle du centre. Inscription https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr**



Une soirée terrifiante ! 200 téméraires ont affronté les monstres du « Labyrinthe de la Peur #3 », orchestré par les jeunes du Conseil municipal des jeunes. Chaque recoin cachait sa surprise horrifique au milieu des frissons et des cris de peur. Le courage de chacun a été mis à l'épreuve.



Souvenir. Chaque 11 novembre, la ville et les anciens combattants de la Fnaca se recueillent et honorent la mémoire des soldats tombés. L'Armistice de 1918 a mis fin à la Première Guerre mondiale. Une date qui nous invite à transmettre le souvenir et à défendre la paix.

ÉDITORIAL



Les élus se sont mobilisés entre autres sur le marché du mercredi, place des Martyrs. Au total 800 signatures ont ainsi été collectées contre le fermeture de La Poste.

ENSEMBLE, NOUS FAISONS VIVRE DIVION

La vie de notre commune se nourrit de projets, de rencontres, mais aussi de combats que nous devons mener ensemble pour préserver ce qui fait la force et l'identité de notre cité.

Ces dernières semaines, la mobilisation en faveur de notre bureau de poste a une nouvelle fois témoigné de notre attachement aux services publics de proximité. Je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui se sont engagés, en particulier les très nombreux signataires de la pétition, ainsi que les élus, les parlementaires et toutes les personnes qui ont relayé notre démarche.

« C'EST GRÂCE À CETTE MOBILISATION COLLECTIVE QUE NOTRE VOIX A ÉTÉ ENTENDUE »

C'est grâce à cette mobilisation collective que notre voix a été entendue et que nous avons remporté une première victoire face à la fermeture annoncée de notre bureau de poste.

Vous et moi, nous nous réjouissons, mais la vigilance reste de mise, ce n'est qu'une première bataille.

La commune restera pleinement engagée pour défendre durablement ce service essentiel au quotidien des habitants.

Bonne nouvelle également, le parc Roland Cressent a repris ses activités courant novembre. Monsieur Franck Detre assure désormais la gestion du site. L'équipe municipale lui souhaite pleine réussite dans cette belle aventure, et sait que chacun continuera de profiter de ce lieu apprécié pour ses moments de détente, de loisirs et de convivialité.

Ces actualités traduisent notre volonté de préserver nos services de proximité, de faire vivre nos équipements et de continuer à agir au quotidien pour notre ville et ses habitants.

Je vous donne rendez-vous le vendredi 8 janvier, à l'occasion de la cérémonie des vœux, pour partager ensemble un moment de convivialité et évoquer les perspectives qui s'ouvrent à nous.

D'ici là, je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, de très belles fêtes de fin d'année.

Votre maire dévoué,
Jacky LEMOINE

Vis ta ville - Magazine de la ville de Divion - 1 rue Louis Pasteur - 62 460 Divion
Tél. 03 21 64 55 70 - Courriel : mag-vistaville@ville-divion.fr
Responsable de publication : Jacky Lemoine, maire,
Conception graphique, rédaction, crédits photos : Stéphanie Roussel,
Christophe Hannebouw - Impression : Julien Jopub - Tirage : 3 300 exemplaires
Dépôt légal : 4e trimestre 2026 / Décembre 2026 / N° 46 - 12e année - Magazine périodique.

SOMMAIRE

P. 4 | Vie municipale
- Un apiculteur qui récolte l'or
- Maisons fleuries
- Le C.C.A.S en action
- Économie : ça bouge !

P. 6 | Forum des associations
- Des bénévoles à l'honneur
- Deux nouvelles associations

P. 7 | Pink Trail
- Les chiffres 2026
- Octobre rose

P. 8 | Zoom
La Culture pour tous : construire le citoyen de demain
- Petite enfance
- Cadeaux de Noël
- Les chèques-culture
- Fête de quartier
- Musique avec Yassa

Portrait de Divionnais
- Radiomono

P. 11 | Animations
- Le **Marché de Noël** arrive !
- Un concert pour le **TÉLÉTHON**

P. 12 | Urbanisme
- Quelle autorisation pour vos travaux ?

P. 13 | Au fil des travaux

P. 14 | Tribune

P. 15 | Vie pratique
- État-civil
- Numéros utiles
- Démarches : demander une place PMR
- Démarches : bacs de collecte
- Démarches : sécheresse 2026
Fissures dans les habitations
Demande catastrophe naturelle

Récompense

Didier Norez, l'apiculteur qui récolte l'OR

Didier Norez, agent des services techniques de la ville, a décroché, en octobre, la médaille d'or au concours du Syndicat des apiculteurs béthunois pour son miel de printemps 2026.

Passionné depuis cinq ans, il a découvert sa vocation lorsqu'il était sapeur-pompier volontaire et devait régulièrement intervenir pour récupérer des essaims d'abeilles. Il a débuté avec un simple essaim installé dans une ruchette, avant de développer progressivement son cheptel, qui compte aujourd'hui sept ruches. D'avril à juin, il visite ces dernières pour prévenir l'essaimage et veiller au bien-être de ses abeilles locales Buckfast, réputées pour leur grande douceur. De la récolte à l'extraction, en passant par la maturation puis le filtrage, Didier accomplit un travail minutieux et fastidieux qui lui donne un miel de printemps et un miel de fleurs d'été.

Félicitations à Didier pour cette belle distinction, qui récompense autant son savoir-faire que sa passion pour les abeilles si précieuses à notre écosystème.

Vous voulez goûter sa récolte été 2026 - Contact : 06.02.10.71.39



Le matériel de l'apiculteur : combinaison, gants, enfumoir et lève-cadre.

Maisons fleuries

Les habitants valorisent la nature : 44 ambassadeurs du fleurissement

Les jardins, terrasses et façades fleuris contribuent à donner à notre ville un cadre de vie plus beau et plus accueillant, à embellir nos rues. Le jury a eu le plaisir de découvrir lors du concours des maisons fleuries 2026 de jolis aménagements paysagers ainsi que des initiatives respectueuses de la nature. Un engagement qui s'intègre parfaitement dans la démarche municipale : concilier la qualité du cadre de vie, le développement durable, la protection de la biodiversité et l'adaptation au changement climatique. Félicitations à l'ensemble des participants.

Le podium :

Jardin fleuri : 1. **Véronique Escamillia** ; 2. **Sylvie Quignon** ; 3. **Didier Duquene**

Façade fleurie : 1. **Patrick Cousin** ; 2. **Maxime Blaszyk** ; 3. **Bernadette Dubois**



Prévention



Octobre Rose
Atelier de sensibilisation

Dans le cadre d'Octobre Rose, le **Centre Communal d'Action Sociale** (CCAS) a organisé un atelier de prévention et d'informations destiné aux femmes. Dix participantes sont venues à ce moment d'échanges et de sensibilisation.

L'objectif : faire prendre conscience de l'importance de se considérer comme une femme avant tout, et de prendre soin de soi au quotidien.

Ce temps d'échange a permis d'aborder les réticences et les freins liés à la mammographie et à la prévention, *« ce n'est pas parce que tu as peur que le danger n'est pas là. »*

Le message principal de cette rencontre était clair, *« il vaut mieux prévenir que guérir ! »*, a manifesté Sylvie Rigobert, adjointe au maire, déléguée aux affaires sociales.

Le Re'Nouveau : donner une seconde vie aux objets !

Depuis juin, un nouveau commerce a ouvert ses portes place Roger-Salengro. À sa tête, **Nicole Bayard** propose un concept qui mêle brocante permanente et dépôt -vente. Son nom ? Le Re'Nouveau, un joli clin d'œil à ces objets qui retrouvent une seconde vie tout en faisant place à la nouveauté ! Déjà commerçante à Frévent, Nicole Bayard a choisi de s'installer à Divion pour poursuivre son activité dans un espace plus grand. Le principe est simple : chacun peut louer un stand, y déposer ses objets et fixer librement ses prix. Nicole se charge ensuite de la vente. Une fois les articles vendus, le déposant récupère ses gains, déduction faite de la commission.

Le Re'Nouveau – Brocante permanente
9, place Roger-Salengro - 06.71.09.33.65
Du lundi au samedi : 10h-12h30 et 13h30-18h



Envie de vendre ? Location de stand : 25 € pour 4 semaines.
Vous déposez, Nicole vend pour vous !

L'imprimerie Julien une nouvelle dynamique

Aline Gaquère, 44 ans, a repris en avril 2026 les rênes de l'imprimerie Julien, créée il y a 81 ans et dirigée depuis 30 ans par Olivier Julien. L'entreprise a fusionné avec sa petite sœur, Allographique, *« une nouvelle dynamique afin de perpétuer et de centraliser deux savoir-faire reconnus tout en renouvelant l'offre et les équipements de production. »*

Impression tous supports papier, numérique et grand format, supports publicitaires, création de sites : l'imprimerie accompagne les entreprises, les associations dans leur communication avec un large panel de services, *« nous sommes une équipe qualifiée de 10 personnes très réactive. Je souhaite développer nos compétences auprès de nouveaux clients sans oublier l'imprimerie de proximité avec les particuliers pour les faire-part, objets personnalisés… et, le Petit Potin, notre journal d'informations locales qui rayonne sur plus d'une dizaine de communes. J'ai la conviction que le papier a encore un bel avenir ! »*

Imprimerie Julien
96 rue des frères Caron
03.21.62.30.40 / imprimeriejulien.fr



Large Dog votre partenaire canin

Lucas Verbecq, ancien éleveur canin, fondateur de Large Dog, une animalerie spécialisée pour professionnels et particuliers s'est installé rue André Lebacq dans l'ancien bâtiment de la société Berdin. La boutique fonctionne en ligne avec livraison de votre commande ou la possibilité de retirer les articles directement au dépôt.

Les propriétaires de chiens y trouveront un large choix de croquettes de différentes marques, de compléments alimentaires, de jouets, shampoings et accessoires. *« J'ai élaboré la gamme Large Dog pour toutes races, du chiot au grand gabarit. Notre force, des tarifs en sortie d'usine sans intermédiaires pour garantir le meilleur rapport qualité-prix »*, avise le gérant. Bientôt, l'offre sera élargie avec des produits à destination des chats. Tandis que l'installation sur place d'un distributeur à casiers automatiques de croquettes est en cours avec un paiement en espèces ou par carte, *« une solution accessible 24h/24 et peu courante sur le secteur. J'ai aussi d'autres idées pour le bien-être des chiens »,* précise Lucas Verbecq.

Découvrez la marque sur www.largedogfood.fr
Retrait des commandes au 27 bis rue André Lebacq



FORUM DES ASSOCIATIONS
Les bénévoles à l'honneur





Samedi 26 septembre. Entre initiations, démonstrations et stands, les visiteurs ont découvert les associations locales voire ont trouvé de nouvelles activités. Quizz, jeux, concours et laser game ont rythmé ce rendez-vous bisannuel célébrant l'esprit associatif et l'engagement des bénévoles.

➤ **Elinor Defossez** (**Club nautique**) **:** championne U11
➤ **Frédérique Roche** (**Arc en ciel**) **:** bénévole, archère
➤ **Joseph Tramonté** (**Club de judo**) **:** champion handi judo
➤ **Jacques Herbomel** (**Tennis de table**) **:** bénévole, joueur
➤ **Daniel Stérin** (**Comédivion, Les sages**) **:** bénévole, comédien
➤ **Ingrid Vasseur** (**La clef des chants**) **:** bénévole, chef de coeur

40 années au service des enfants récompensées



Bernadette Kalinowski, qui tenait avec son mari François, une boucherie-épicerie a créé dans les années 1980 le **Club La Récré** pour proposer des activités aux enfants de la Cité 30. Grâce à des galas de variétés et au soutien de Guy Lux, célèbre animateur de télévision, plusieurs générations sont partis en vacances et ont découvert de nouveaux horizons (Bretagne, Puy du Fou, parcs d'attraction…). Une rue Guy Lux est inaugurée en 2010 à la Cité 30.
Son engagement est récompensé par la **médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif.** Bravo Bernadette et merci pour les enfants !

DEUX NOUVELLES ASSOCIATIONS

➤ Le coeur des motards : une Rose, un Espoir



Chez les motards, la solidarité n'est pas un vain mot ! L'opération nationale caritative « **Une Rose, un Espoir** » arrive dans le secteur béthunois sous l'impulsion de deux Divionnais, Claire et Thierry. Les **24** et **25 avril 2027**, des motards sillonneront le Bruaysis et le Béthunois pour proposer une rose contre un don minimum de 2 €, au profit de la Ligue contre le cancer. Comment participer ? Les motards peuvent s'inscrire dès janvier 2027 ; devenez bénévole pour la logistique ou la préparation des roses ; devenez mécène (jusqu'à 60 % de déduction fiscale et visibilité de votre entreprise durant ce week-end) ou tout simplement faire un don en échange d'une rose le jour J.

Contact : 06.16.98.11.33
contact@uneroseunespoir-bethunois.org

➤ Ça marche avec Oxyrando

Créé par des passionnés, **Oxyrando** propose chaque semaine des randonnées pour tous les niveaux, de la marche nordique aux balades nature. *« Marcher, c'est bon pour la santé et la convivialité ! »* résume son fondateur, Benoît Penet. Une fois par mois, le club fait découvrir un sentier des Hauts-de-France. Affilié à la Fédération française de la randonnée pédestre, certains membres suivent une formation pour organiser des rando-santé destinées à ceux qui désirent reprendre une activité physique. Mettez vos chaussures, prenez vos bâtons et rejoignez-les !

Contact : Oxyrando
Oxyrando.divion@gmail.com
Facebook

PINK TRAIL 2026





Les Brothers Trail dropent la solidarité

5 500 € reversés à la ligue

(4 000 € en 2024)

Aux commandes des deux premières éditions, l'association **Brothers Trail**, en collaboration avec la ville, a géré avec brio cette 3e édition du Pink Trail.

Un nouveau succès pour ce rendez-vous sportif et solidaire associé à l'opération Octobre rose.

La version 2026 a accueilli plus de participants et a donc récolté plus d'argent pour la bonne cause. En effet, à chaque inscription, 3 euros ont été reversés au profit de la lutte contre le cancer du sein.

Au sein du village situé derrière la mairie, plusieurs stands étaient dédiés à sensibiliser la gent féminine au dépistage. Rendez-vous l'année prochaine.

1 550 participants

17 000 km parcourus

(soit la distance à vol d'oiseau entre Paris et Sydney en Australie)

80 bénévoles

600 hamburgers

OCTOBRE 2026

Luttons contre le cancer du sein

www.octobrerose.info



Marche solidaire de 5 km pour 60 participants le samedi 20 octobre.



Concert en mairie de la classe de flûte de l'école de municipale de musique



L'association Singulières de la polyclinique de La Clarence et la ville ont tenu un stand afin de sensibiliser le public au dépistage lors du Pink Trail.

LA CULTURE POUR TOUS
Construire le citoyen de DEMAIN

La culture n'est pas réservée à quelques-uns mais s'adresse à tous. Elle forge le citoyen de demain en développant des compétences au quotidien, esprit critique, créativité et empathie. À l'école comme dans les quartiers, elle apprend à décoder le monde, à dialoguer et à vivre ensemble. Investir dans la culture, c'est investir dans l'éducation et la formation de celles et ceux qui construiront notre avenir. C'est offrir à chacun les clés pour grandir, s'émanciper et agir. Zoom sur plusieurs actions...

Petite enfance

Eveiller les sens, éveiller la curiosité



La culture ouvre une fenêtre sur le monde dès les premiers mois de la vie. Écouter une histoire, découvrir des sons, s'émerveiller devant un spectacle… autant d'expériences qui stimulent l'imagination, éveillent la curiosité et favorisent le développement des tout-petits. La ville propose plusieurs rendez-vous adaptés aux enfants de 0 à 3 ans.

Le Coin des P'tits Coquins. Chaque vendredi matin, hors vacances scolaires, la salle Coluche, accueille les enfants non scolarisés accompagnés d'un parent, grand-parent ou nounou. Jeux, activités d'éveil et parcours de motricité rythment ces rencontres. Une fois par mois, une conteuse (1) invite les petits à voyager au fil des histoires. Des ateliers d'éveil musical (2), permettent également d'explorer les sons, les comptines et les instruments.

Découverte artistique. Grâce aux spectacles proposés lors du salon Tiot Loupiot (avec Droit de Cité) ou de la Semaine de la petite enfance. Cette année, *« Flaque, pourvu qu'il pleuve ! »* (3) a offert aux enfants et à leurs accompagnants un joli moment de partage, de sensations et d'émerveillement autour de la pluie.

L'éveil culturel : des petites graines semées pour grandir, s'ouvrir aux autres et découvrir le monde autrement.

COIN DES P'TITS COQUINS
Inscription en mairie au 03.21.64.55.73

Cadeaux de Noël

Favoriser la lecture chez les écoliers

Chaque année, à la veille de Noël, les élèves des écoles maternelles et élémentaires reçoivent un cadeau de la part de la municipalité. Les collégiens ne sont pas oubliés avec une place de cinéma.

Offrir un livre aux écoliers à Noël permet de stimuler le goût pour la lecture, en associant un objet culturel à un moment de fête. Lire en dehors du cadre scolaire aide à enrichir son vocabulaire et à développer son imaginaire.

Aventures, contes, romans… la lecture devient un loisir qui donne l'envie de lire. Pour certains enfants, c'est un premier ouvrage personnel, qui peut être le début d'une bibliothèque qui leur appartient.

Chiffres pour l'année 2026

680 écoliers

376 collégiens

7 220 € de livres + places de cinéma



Chèques culture



Favoriser l'accès chez les jeunes

Se cultiver doit rester un plaisir. Ce dispositif permet aux jeunes de découvrir et de choisir librement parmi de nombreuses activités et biens culturels : spectacles, séances de cinéma, visites de musées, livres, CD…

Destiné à la jeunesse divionnaise, le **Chèque Culture** est offert :

- aux collégiens après l'obtention du diplôme national du brevet (25 €)
- aux jeunes après l'obtention du baccalauréat (25 €)
- aux lycéens et étudiants (jusque 25 ans) pour la rentrée scolaire (36 €)

La commune encourage la découverte, éveille la curiosité et favorise l'accès des jeunes à la culture.

10 080 €
de chèques culture
pour l'année 2025



Distribution des chèques au collège Wallon le 12 octobre dernier

Fête de quartier

Au coeur de la Cité 30

À l'occasion d'une fête de quartier le 18 septembre, le **Conseil de quartier de la Cité 30** soutenu par l'État et la municipalité a rassemblé les générations autour d'un moment culturel et festif. La caravane imaginaire de la compagnie **Microméga** s'était installée dans la cour de l'école maternelle Copernic avec ses marionnettes.

Les maternels ont profité d'une représentation ; puis une 2e séance a réuni petits et grands en famille avant un barbecue pour 50 personnes. Les **conseils de quartier** et la ville s'engagent pour une culture accessible à toutes et à tous, au service du lien social et de la convivialité.

Pour rappel : celui de la Cité 34 avait proposé une action similaire en septembre 2025. Ceux de La Clarence et du Transvaal ont installé chacun une boîte à livres dans leurs quartiers respectifs.



Musique avec Yassa

Une autre vision du monde avec les percussions

Le collectif Yassa et Compagnie

Ces passionnés se retrouvent pour frapper le djembé avec les mains et enchaîner les rythmes. Régulièrement, ces djembefolas participent à la vie locale lors de prestations afin de faire découvrir cette culture ancestrale africaine.

L'association propose des ateliers de pratiques artistiques autour des cultures et musiques du monde : percussions mandingues, percussions corporelles, chant gospel, chant du monde…

Contact : yassaetcie@gmail.com / 06.47.44.28.13



Le festival Nomad donne la patate !

Reconnaissable avec son visuel d'une *« patate qui joue de la trompette »*, le festival Nomad organise des soirées concerts accessibles à tous autour de découvertes des musiques du monde (salsa, reggae, celtique, rock, folk, ska, gospel). Des rendez-vous festifs et culturels chapeautés par l'association à l'origine de ce festival (voir page 2). La ville est le partenaire financier à hauteur de 50 % de ces actions musicales menées sur l'année.

N'hésitez pas à suivre les actualités du Festival Nomad.
https://www.nomad-festival.com
https://www.facebook.com/festival.nomad/?locale=fr_FR



PORTRAIT DE DIVIONNAIS

Radiomono : l'alchimiste des vieux sons



Crédit photo Erik Van 't Hof

Nicolas Delienne, 43 ans, compose, découpe, assemble les sons oubliés. Sous le nom de scène Radiomono, ce beatmaker, membre actif de l'association Yassa et Cie, s'impose doucement sur les scènes régionales et au-delà avec son univers très hip-hop mêlant des incursions électro au timbre vintage-rétro.

Musicien depuis trente ans, il a grandi avec l'explosion du sampling et du hip-hop dans les années 90. Fasciné par les machines, il crée une musique à base de samples, où chaque vieux son, voix d'époque devient une matière première. *« Je ne reprends pas un morceau pour y ajouter une batterie »*, explique-t-il, *« je cherche le grain, la texture et l'émotion d'un son, pour le découper et en faire quelque chose de nouveau. »*



Ses influences s'inspirent du hip-hop américain, de Fatboy Slim mais aussi de Chinese Man, groupe français. *« Je ne suis pas DJ. Mes instruments sont mes sampleurs »*. En concert, rien n'est figé : il déclenche boucles, sons et images en direct, tel un chef d'orchestre, et recompose ses morceaux selon l'énergie du public.

L'image occupe une place centrale dans son univers. Vidéos anciennes, d'archives viennent « se greffer » au son pour une immersion visuelle. Son pseudonyme évoque le mono, avant la stéréo pour l'aspect vintage - et le magnétophone à cassettes de son père, avec lequel, gamin, il jouait déjà à l'animateur radio.

Après des passages au Poche de Béthune et en festival (Main Square, Nord Beat), Radiomono était en première partie de la tournée d'un collectif anglais Bare Jams : 4 concerts en Angleterre, 2 aux Pays-Bas ainsi qu'un passage au Pont de Singe à Arras. Nicolas a enregistré deux titres en live dans une ancienne usine afin d'étoffer son CV.

Nicolas, l'alchimiste avec ses samples, ses images, prouve que les vieux sons n'ont pas fini de faire danser le présent.

A écouter et à voir sur ce lien
https://linktr.ee/radiomono
Une page qui regroupe ses infos, vidéos, musiques, prochains concerts et pour le contacter.

Directement la vidéo
https://www.youtube.com/watch?v=ZnV_-0Wcamk

ANIMATIONS

Le marché de Noël arrive !

Venez partager un moment chaleureux en famille ou entre amis au cœur de notre marché féérique : village de Noël et ses 20 chalets associatifs, manège, défilé de mascottes, idées cadeaux, animations, présence du père Noël, parfums d'épices et de vin chaud, artisanat et gourmandises vous attendent. **Laissez vous emporter par la magie de Noël le temps d'un week-end !**

Rendez-vous sur le parvis derrière la mairie.

4 au 6 décembre



En partenariat avec la ville de Calonne-Ricouart

Vendredi 18h à 20h
Samedi 14h à 20h
Dimanche 11h à 18h

Animations

- Kart à pédales
- Mascottes de Noël
- Promenade en calèche
- Maison du père Noël

(Activités culinaire et manuelle)

- Casques de réalité virtuelle
- Manège enfantin

AFMTÉLÉTHON INNOVER POUR GUÉRIR 4-5 DÉCEMBRE 2026

Concert solidaire au profit du Téléthon

Dans le cadre chaleureux de notre marché de Noël, venez vivre un moment de musique et de générosité au profit du Téléthon avec le groupe **SIX TREES**, pop rock.

Une belle occasion de se retrouver, de chanter ensemble et de soutenir une cause qui compte.

Rendez-vous

le samedi 4 décembre à 20 heures sur le marché de Noël

Votre présence fera toute la différence !

LE DON EN LIGNE
telethon.fr





A VOS AGENDAS

Théâtre mode d'emploi

Dès 11 ans - gratuit
Mercredi 9 décembre
19h - hall de la mairie
Réservation
au 03.21.64.55.73

Les histoires...

Les p'tits lecteurs
Samedi 12 décembre
De 10h à 12h
Salle Coluche
Gratuit - goûter offert
Inscription au 03.21.64.55.73

Tous en scène

Concert de l'ensemble des élèves débutants et musiciens confirmés de l'école de musique
Samedi 12 décembre
17h - salle des fêtes du centre
gratuit

Éveil musical

Coin des p'tits coquins
Vendredi 18 décembre
De 9h15 à 11h15
Salle Coluche - gratuit
Inscription au 03.21.64.55.73

Messe de Noël

Vendredi 18 décembre
15h30 - salon de la résidence Henri Hermant
9 rue Pierre Bachelet
(face à la Poste)





Quelle autorisation pour vos travaux ?

Vous avez un projet de travaux ? Pensez à vérifier les formalités d'urbanisme avant de vous lancer !

Installation d'une clôture, construction d'un abri de jardin, modification de toiture ou agrandissement d'une maison : selon la nature et l'importance des travaux, une autorisation d'urbanisme peut être nécessaire. N'attendez pas la dernière minute pour vos demandes et déclarations !

La déclaration préalable de travaux (DP) (délai minimum d'instruction 1 mois)

La déclaration préalable concerne de nombreux travaux de faible importance. Elle permet de vérifier la conformité du projet aux règles d'urbanisme applicables.

Quels travaux peuvent nécessiter une déclaration préalable ?

- **Clôture et portail** : installation ou modification, selon les règles applicables.
- **Abri de jardin** : construction d'une surface supérieure à 5 m² et jusqu'à 20 m², dans le cas général.
- **Extension de maison** : agrandissement de faible importance, sous certaines conditions.
- **Toiture et façade** : changement de couverture, ravalement ou modification de l'aspect extérieur.
- **Fenêtres et ouvertures** : création ou modification d'une ouverture en façade.
- **Piscine** : construction d'une piscine non couverte de plus de 10 m² et jusqu'à 100 m², sous réserve des règles applicables.
- **Panneaux solaires** : installation de panneaux photovoltaïques sur une toiture, selon les caractéristiques du projet.

Cette liste est indicative. Les démarches dépendent notamment de la surface des travaux, de la localisation du terrain et des éventuelles protections particulières.

Quand faut-il un permis de construire (PC) ?

Le permis de construire concerne notamment certains projets de construction nouvelle ou d'extension plus importants.

Il peut, par exemple, être nécessaire pour la construction d'une nouvelle habitation, d'un garage de grande surface ou pour l'agrandissement conséquent d'une maison.

Les seuils applicables varient selon la nature du projet et la situation du terrain.

Où déposer votre demande ?

Les demandes d'autorisation d'urbanisme sont déposées en mairie de Divion puis transmises à la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane (CABBALR), ou via le guichet unique de la CABBALR (obligatoire pour les personnes morales) qui assure leur instruction.

Il est donc important de vous renseigner avant le début des travaux afin de déterminer les formalités nécessaires et de constituer un dossier adapté.

Un projet de travaux ?

Contactez le service urbanisme de la mairie pour connaître les démarches à effectuer en prenant rendez vous :
au **03.21.64.55.70**
ou par mail à **urbanisme@ville-divion.fr**

Liens utiles :

Guichet unique
www.bethunebruay.fr/fr/vos-demarches-en-urbanisme

Assistance pour votre demande d'autorisation d'urbanisme
www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R52221

Consulter le cadastre
cartes.gouv.fr/explorer-les-cartes/

Consulter le plan local d'urbanisme
www.//divion.fr/services-et-demarches/urbanisme/plu/

Vous occupez le domaine public ?

L'installation d'une benne ou d'un échafaudage sur le domaine public nécessite une **demande préalable de permission de voirie au minimum 15 jours avant.**

Rien de plus simple : adressez un mail à **urbanisme@ville-divion.fr** en précisant vos nom et prénom, l'adresse des travaux, les dates et le type d'occupation, ou déposez votre demande par courrier en mairie.

AU FIL DES TRAVAUX



Rénovation de l'église staint-martin (phase 1). Dans le cadre de la préservation du patrimoine communal, une première phase de travaux de rénovation a été réalisée principalement au niveau de la tour annexée à la flèche. Au programme : réparation de la couverture et des ardoises manquantes, remise en état des chéneaux, nettoyage des pierres, nouveau jointement et réfection de pierres dégradées, travaux de maçonnerie permettent de rendre la tour étanche et d'assurer la conservation durable de cette partie de l'édifice religieux. **Coût : 25 000 € TTC** (**subvention de 6 500 € de l'État**)



City stade cité 34. Une remise en état de l'ensemble de la structure métallique, un nouveau revêtement du sol, le remplacement des filets pare-ballon au- dessus et sur les côtés ont été effectués sur le terrain multisports situé rue des frères de Lima. L'installation d'une clôture agrémentée d'un portillon autour de l'espace sportif termine ces travaux de rénovation et d'entretien. **Coût : 48 000 € TTC** (**subvention de 13 000 € de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane**)



Eclairage led. Un nouvel éclairage LED au plafond, qui permet des économies d'énergie, un meilleur éclairage et une durée de vie plus longue a été installé par les services techniques dans cinq classes de l'école élémentaire du Transvaal et cinq classes de la maternelle René Goscinny ainsi que les couloirs. Sur l'ensemble des dix écoles de la commune, 50 % sont équipées d'un nouvel éclairage moins énergivore. Le plan de rénovation se poursuivra sur l'année 2027.
Coût : 2 590 € TTC



Réfection de murs.
A l'école René Goscinny. Le fronton arrière du bâtiment de stockage de matériel et des toilettes vient d'être restauré. Après réfection de plusieurs sections, un enduit ciment habille et protège ce mur.
Coût : 21 000 € TTC
A l'école de musique. La façade côté parking salle des fêtes et le muret du parking face à l'espace solidarité ont été remis en état avec un enduit par les services techniques. **Coût : 750 € TTC**

Des agrès sportifs à la cité 30. Dans le cadre de l'aménagement de l'espace public en concertation avec les habitants du quartier de la Cité 30, trois agrès sportifs (appareils spécifiques utilisés pour la pratique physique) ont été installés face à l'aire de jeux inclusive et à proximité du mobilier urbain en bois. Les services techniques ont réalisé le bloc de béton dans la terre et ont installé ces équipementss. **Coût : 16 000 € TTC**



EXPRESSION POLITIQUE

Des actions concrètes pour améliorer votre quotidien

Liste Ensemble, Divion - Vision 2032

Ces derniers mois, notre commune a connu plusieurs interventions destinées à améliorer ses équipements et son cadre de vie dans nos cinq quartiers. Ces réalisations s'inscrivent dans la continuité de notre engagement et dans la mise en œuvre progressive de notre programme Divion Vision 2032, sur lequel nous travaillons au quotidien.

Plusieurs travaux ont ainsi été réalisés :

➤ Groupe scolaire Copernic : isolation thermique par l'extérieur, afin d'améliorer le confort des enfants et de réduire les dépenses énergétiques.

➤ Cités 34 : rénovation du city-stade pour moderniser ces équipements sportifs.

➤ Rue Louis Pasteur : travaux sur le réseau d'assainissement réalisés par la CABBALR.

➤ Tour de l'église : travaux de consolidation

➤ Mur de l'école Goscinny : travaux de réfection

En parallèle, les équipes municipales se sont mobilisées pour assurer l'entretien de nos écoles, ainsi que les actions de propreté et d'embellissement de notre commune.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des agents municipaux pour leur investissement, leur disponibilité et leur travail quotidien. Leur engagement contribue à la qualité de nos services et au bien-être des habitants.

À l'approche des fêtes de fin d'année, l'équipe municipale vous souhaite de beaux moments de partage auprès de vos proches, beaucoup de bonheur et surtout une excellente santé pour 2027.

Le groupe majoritaire

Liste Divion Votre Vision

Lors du dernier conseil municipal, notre groupe a pris la parole pour aborder une préoccupation centrale de nos concitoyens : la tranquillité et la sécurité publique au sein de notre commune.

Qu'il s'agisse de tapages nocturnes, de dépôts sauvages en soirée ou de la sécurisation des espaces publics en fin de journée, la demande de proximité et de réactivité n'a jamais été aussi forte.

C'est pourquoi nous avons proposé d'engager une réflexion sur l'élargissement des horaires d'intervention de notre police rurale.

L'objectif de cet élargissement horaire est d'accroître la présence dissuasive et la visibilité de nos agents sur des créneaux clés (fins de journée, weekends ou soirées). La commune de Marles-les-Mines a réussi à faire évoluer les horaires de sa police rurale pour répondre aux attentes de la population. Nous pouvons, nous aussi, le faire à Divion.

Nous sommes là pour vous.

Divion, votre vision

Jusqu'où ira la disparition de nos services de proximité

Liste Divion Pour Vous

Après l'obtention d'un délai (sans que le problème ne soit réglé) pour La Poste, nous voilà confrontés à la fermeture du Crédit Agricole. Ces fermetures sont une véritable préoccupation pour notre commune et ces habitants.

Derrière ces décisions, ce sont des services essentiels qui s'éloignent donc des déplacements supplémentaires et des difficultés qui s'accumulent : pensons à nos aînés, aux personnes sans véhicule, à celles et ceux qui ne maîtrisent pas le numérique, aux personnes à mobilité réduite...

Il est urgent de réfléchir à l'avenir et à notre attractivité.

Recenser les locaux disponibles, faciliter l'installation de nouveaux commerces, accompagner les artisans et organiser des animations sont autant de pistes à explorer. Une mission dédiée au commerce, à temps partiel ou mutualisée avec d'autres communes, pourrait être étudiée selon les besoins et les moyens disponibles.

Nous demandons qu'une réflexion soit engagée et nous sommes prêts à y prendre toute notre part.

Soutenir nos commerces, c'est préserver des services de proximité, créer du lien et faire vivre notre commune.

Émeline Delplanque, Abdel Briki et Christelle Dupont

Vie Pratique

ÉTAT-CIVIL

octobre à novembre 2026

➤ Naissance

Jade Bayart
Noélio Desprez
Zoé Wagon
Eliana Cavailles Evrard
Kameron Lhermitte
Noah Vansteenkiste
Eden Lefelle
Léo Hau

➤ Mariage

Jean-Pierre Bart &
Murielle Favier

NUMÉROS UTILES

. Police	17
. Pompiers	18
. Samu	15
. Polyclinique de La Clarence	03.21.54.90.00
. Violence femmes	3919
. Enfance en danger	119
. Prévention suicide	3114

➤ EXPIRATION DES ANCIENNES CARTES D'INVALIDITÉ

Votre ancienne carte d'invalidité, de priorité ou de stationnement (délivrée avant 2017) ne sera plus valable à partir du **1er janvier 2027**. Elle doit être remplacée par la **Carte Mobilité Inclusion** (CMI).

Démarches auprès de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)

➤ Carte sans date de fin de validité : demandez son remplacement sans nouvelle évaluation de vos droits.

➤ Carte avec date d'échéance : déposez une nouvelle demande ; vos droits seront réévalués.

N'attendez pas le dernier moment pour effectuer ces démarches.

Informations et formulaires :
https://www.mdph62.fr

ÇA M'INTÉRESSE

➤ HORAIRES MAIRIE

➤ Accueil de la mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h & de 13h30 à 17h.

➤ État-civil

Les permanences du service État-civil des lundis et vendredis de 17h à 18h sont supprimées et remplacées par la possibilité d'une prise de rendez-vous entre 12h et 14h et après 17h (en dehors des heures d'ouverture de la mairie).

03.21.64.55.70
contact@ville-divion.fr

➤ FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ

Demande d'aménagement d'une place PMR

Je suis une personne en situation de handicap, je rencontre des difficultés de déplacement et j'ai donc besoin que mon véhicule soit stationné à proximité de mon domicile.

J'ai la possibilité de faire une demande à la commune pour l'aménagement d'une place de stationnement PMR (Personne à mobilité réduite) puisque je suis titulaire d'une carte de stationnement ou d'une carte mobilité inclusion comportant la mention « stationnement pour personnes handicapées ».

03.21.64.55.70
contact@ville-divion.fr

➤ BACS DE COLLECTE DES DÉCHETS

Vous avez besoin de commander, de renouveler un bac de collecte ou de signaler un problème de collecte ?

Ces démarches peuvent être réalisées directement en ligne :

Commander un bac de collecte
https://formulaires.demarches.bethunebruay.fr/dechets/demande-concernant-mon-bac-de-collecte/

Signaler un problème de collecte
https://formulaires.demarches.bethunebruay.fr/dechets/signaler-un-probleme-de-collecte/

www.bethunebruay.fr

Si vous avez besoin d'aide pour effectuer ces démarches, vous pouvez également vous rendre en mairie pendant les horaires d'ouverture.

➤ INFORMATION

FISSURES DANS LES HABITATIONS

Vous avez signalé à la commune des fissures ou des dommages sur votre habitation susceptibles d'être liés à la sécheresse de 2026 ?

La commune a déposée une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre du phénomène de sécheresse et de retrait-gonflement des argiles pour 2026.

- Où en est la démarche ?

Les services compétents nous ont précisés que l'examen des demandes s'effectue en année N+1 (en 2027), sur la base des rapports départementaux.

La commune renouvellera donc sa demande à partir du 1er janvier 2027.

- Que devez-vous faire en attendant ?

Conserver tous les éléments permettant de documenter les dommages constatés :

• photographies des fissures et de leur évolution ;
• constats et rapports d'expertise, le cas échéant ;
• tout document utile permettant de constater les dégâts.

- Attention

Une reconnaissance ne garantit pas automatiquement une prise en charge par votre assurance.

Même si l'état de catastrophe naturelle est reconnu, l'indemnisation dépendra notamment des garanties prévues par votre contrat d'assurance et des conditions applicables à votre situation. Rapprocher-vous de votre assureur pour connaître les modalités de prise en charge.

La reconnaissance éventuelle concernera l'ensemble du territoire communal. Les administrés pourront alors effectuer les démarches nécessaires auprès de leur assureur, y compris s'ils ne s'étaient pas préalablement signalés auprès de la mairie.

Joyeusesfêtes

VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ



A Divion la Culture se partage

VENDREDI 8 JANVIER

RDV **18H30** COMPLEXE A. **CARON**

www.divion.fr/evenements/voeuxdivion2027

Divion